

---

## **LES RELATIONS MILITARO-POLITIQUES DE LA YOUGOSLAVIE ET DE LA FRANCE DANS LE CONTEXTE DE LA RÉOLUTION DU CONFLIT DE TRIESTE (1945-1954)**

### **Résumé**

---

*Cet article analyse les relations militaro-politiques entre la Yougoslavie et la France de 1945 à 1954. Les relations bilatérales de la Yougoslavie et de la France durant cette période ont été grevées par le règlement du conflit de Trieste. L'objectif de ce document est d'examiner le développement des relations militaro-politiques entre la Yougoslavie et la France à une période très spécifique en raison de ses défis politiques, économiques et de sécurité. Il est basé sur une analyse de sources historiques non publiées provenant des Archives diplomatiques de Belgrade, des Archives de Yougoslavie, des Archives militaires de Belgrade, de sources publiées et de publications en serbe, slovène, allemand, français et anglais. La France a aligné sa politique envers la Yougoslavie sur celle de ses alliés. L'une des priorités de cette politique était d'aider l'Italie politiquement et économiquement. D'autre part, la Yougoslavie avait un intérêt politique et économique à coopérer avec les pays occidentaux et à apporter la solution la plus favorable à la crise de Trieste.*

**Mots clés:** *France, Yougoslavie, conflit de Trieste, relations politiques, assistance militaire, pacte balkanique.*

---

Entre le 1er mai 1945 et le 5 octobre 1954, l'un des principaux aspects de la politique étrangère de la Yougoslavie fut la résolution du conflit de Trieste.<sup>1</sup> Bien qu'elle ait débuté à cause du différend frontalier entre la Yougoslavie et l'Italie dans la région Vénétie julienne, cette crise a grandement affecté les relations militaro-politiques entre les grandes puissances.<sup>2</sup> C'est une période particulière qui a marqué les relations militaro-politiques, économiques et culturelles entre la Yougoslavie, les pays d'Europe occidentale et les États-Unis. La division de la région de Vénétie julienne en deux zones (la zone yougoslave et la zone anglo-américaine) convenue par l'accord signé à Duino le 20 juin 1945 n'était qu'une solution temporaire, qui devait durer jusqu'à la signature du Traité de paix.<sup>3</sup> Les différends entre la Yougoslavie et l'Italie n'ont même pas été résolus par la signature du Traité de paix avec l'Italie le 10 février 1947. Le Territoire Libre de Trieste a été créé sur la base de l'article 21 du Traité de paix.<sup>4</sup> La zone au sud (zone B) était gouvernée par un commandant des forces militaires yougoslaves, tandis que l'administration de la zone anglo-américaine (zone A) était prise en charge par les autorités militaires anglo-américaines.<sup>5</sup> Dans un effort pour trouver une solution plus poussée, les gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France ont adopté la

<sup>1</sup> Janko Jeri, *Tržaško vprašanje po Drugi svetovni vojni, (tri faze diplomatskega boja)*, Cankarjeva založba, Ljubljana, 1961. Jean-Baptiste Duroselle, *Le conflit de Trieste 1943-1954*. Editions de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1966. Miljan Milkić, "Yugoslavia and Italy, 1945-1947: Yugoslav Policies and Strategies in the Trieste Crisis". In: *Italy's Balkan Strategies (19<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> Century)*, (Edited by Vojislav G. Pavlović), Institute for Balkan Studies of the Serbian Academy of Sciences and Arts, Belgrade 2014, 267-279.

<sup>2</sup> Miljan Milkić, „Jugoslavija, velike sile i pitanje statusa Julijske krajine 1943-1945, u zborniku: *Oslobođenje Beograda 1944. godine* (urednik: Aleksandar Životić), Institut za noviju istoriju Srbije Beograd, 2010, 282-296.

<sup>3</sup> Miljan Milkić, „Sporazumi o Julijskoj krajini 1945“, u zborniku: *1945. kraj ili novi početak?* (urednik: Zoran Janjetović), Institut za noviju istoriju Srbije, Muzej žrtava genocida, Beograd 2016, 141-160.

<sup>4</sup> Ukaz o ratifikaciji Ugovora o miru sa Italijom“, *Službeni list FNRJ*, 29. avgust 1947, pp. 1001-1085.

<sup>5</sup> Miljan Milkić, "Das Freie Territorium Triest unter jugoslawischer Militärregierung 1947 bis 1954", *Die Alpen im Kalten Krieg Historischer Raum, Strategie und Sicherheitspolitik* (Dieter Krüger, Felix Schneider), Oldenbourg Verlag, München 2012, 325-336.

Déclaration du Territoire Libre de Trieste le 20 mars 1948.<sup>6</sup> L'absence de cette déclaration était la proposition de soumettre le Territoire Libre de Trieste à la souveraineté italienne. Les réactions vives du gouvernement yougoslave n'ont fait qu'approfondir la crise d'alors.<sup>7</sup> N'ayant aucune intention de soutenir la Yougoslavie de cette manière, l'Union soviétique était contre la Déclaration, parce qu'elle avait ses propres intérêts stratégiques.<sup>8</sup> Les années qui ont suivi ont été émaillées de tentatives pour établir un dialogue mais parallèlement, on a vu surgir plusieurs crises mineures au seul d'un conflit armé. La nouvelle raison de l'insatisfaction du gouvernement yougoslave a été la tenue de la Conférence de Londres des représentants américains et britanniques et l'adoption d'une déclaration le 9 mai 1952, qui a placé presque toute l'administration de la zone A sous le contrôle du gouvernement italien.<sup>9</sup> Le conflit de Trieste a abouti à l'annonce de la décision du 8 octobre 1953 par laquelle les gouvernements américain et britannique ont décidé de retirer leurs troupes de la zone A et de laisser toute la zone au gouvernement italien.<sup>10</sup> Après avoir évité le danger d'un conflit armé entre les armées italienne et yougoslave, des négociations diplomatiques ont été engagées. Le conflit de Trieste prit fin avec l'adoption du Mémorandum de Londres le 5 octobre 1954, qui divisait le territoire litigieux entre l'Italie et la Yougoslavie.

---

<sup>6</sup> *Balkanski ugovorni odnosi 1976-1996*, Dvostrani i višestrani međunarodni ugovori i drugi diplomatski akti o državnim granicama, političkoj i vojnoj saradnji, verskim i etničkim manjinama, III tom (1946-1996), (priredio: Momir Stojković), Službeni list SRJ, Beograd, 1999, 152-153.

<sup>7</sup> Jean-Baptiste Duroselle, *Le conflit de Trieste 1943-1954*. Editions de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1966, 307.

<sup>8</sup> Leo Mates, *Međunarodni odnosi socijalističke Jugoslavije*, Nolit, Beograd, 1976, 78-80.

<sup>9</sup> Dragan Bogetić, *Jugoslavija i Zapad 1952-1955, Jugoslovensko približavanje NATO-u*, Službeni list SRJ, Beograd, 2000, 49.

<sup>10</sup> *Balkanski ugovorni odnosi 1976-1996*, Dvostrani i višestrani međunarodni ugovori i drugi diplomatski akti o državnim granicama, političkoj i vojnoj saradnji, verskim i etničkim manjinama, III tom (1946-1996), (priredio: Momir Stojković), Službeni list SRJ, Beograd, 1999, 233-234.

## I. RELATIONS POLITIQUES

Les premiers contacts diplomatiques militaires officiels entre la nouvelle Yougoslavie et la France ont eu lieu par le biais de la mission militaire française arrivée en Yougoslavie en mars 1945 où, par l'intermédiaire de la mission militaire yougoslave, le général Ivan Rukavina, parti pour Paris en juin 1945.<sup>11</sup> Le 11 juin 1945, le ministère français des Affaires étrangères a confirmé les pouvoirs de l'ambassadeur Marko Ristić.<sup>12</sup> Le premier ambassadeur de France à Belgrade après la guerre était Jean Payart, qui a reçu un agrément au début d'août 1945.<sup>13</sup> La compréhension des relations politiques franco-yougoslaves est caractérisée par la première impression de l'ambassadeur Ristić qui, après son premier entretien avec le ministère français des Affaires étrangères le 25 août 1945, écrivait dans son rapport que «l'attitude envers la Yougoslavie d'aujourd'hui est très réservée».<sup>14</sup>

En prévision de la Conférence de paix à Paris, le 31 août 1945, l'ambassadeur de la Yougoslavie, Ristić, rencontra pour la première fois Georges Bidault, ministre français des Affaires étrangères.<sup>15</sup> Bien que le plus grand soutien, en ce qui concerne Trieste, était attendu de l'Union soviétique, les représentants diplomatiques yougoslaves ont prêté une attention particulière à l'effort visant à persuader le gouvernement français de justifier ses demandes concernant Trieste. Avec son attitude flexible, le gouvernement français a joué le rôle de médiateur entre les gouvernements occidentaux et l'Union soviétique.<sup>16</sup> Le chef de la délégation yougoslave, Edvard Kardelj, s'est entretenu avec Bidault les 5 et 8 mai et avec Charles

---

<sup>11</sup> Archives du Ministère des Affaires étrangères (AMAE), f. 9, 1945, dossier 13, n° 1881.

<sup>12</sup> Miljan Milkić, *Tršćanska kriza u vojno-političkim odnosima Jugoslavije sa velikim silama 1943-1947*, INIS, Beograd, 2012, 25-26.

<sup>13</sup> *Ibid.*, 26.

<sup>14</sup> AMAE, f. 9, 1945, dossier 18, n° 1314.

<sup>15</sup> Miljan Milkić, *Tršćanska kriza u vojno-političkim odnosima Jugoslavije sa velikim silama 1943-1947*, INIS, Beograd, 2012, 107-141.

<sup>16</sup> Edvard Kardelj, *Sećanja. Borba za priznanje i nezavisnost nove Jugoslavije 1944-1957*, NIRO Radnička štampa, Državna založba Slovenije, Beograd, Ljubljana, 1980, 86.

de Gaulle le 9 mai, qui lui a dit que le gouvernement français ne partageait pas pleinement les vues du gouvernement yougoslave et qu'il donnerait son point de vue, tout en prenant soin des intérêts yougoslaves.<sup>17</sup>

Suite à la résolution du Kominform du 28 juin 1948 et à la détérioration des relations politiques avec l'Union soviétique et les régimes communistes d'Europe orientale, la Yougoslavie a commencé à intensifier sa coopération avec les pays occidentaux. La communication officielle entre les représentants diplomatiques français à Belgrade et les représentants du gouvernement yougoslave était empreinte de confiance mutuelle. Fin janvier 1949, l'ambassadeur de France Payart s'était opposé au «malentendu et à la cruauté» de la plupart des membres du personnel diplomatique du ministère des Affaires étrangères yougoslave.<sup>18</sup> Un haut responsable du ministère yougoslave des Affaires étrangères, Aleš Bebler, dans son compte rendu d'une réunion avec Payart le 7 avril 1949, a écrit qu'il avait quitté la réunion plus tôt «parce que Payart venait régulièrement avec de petites choses, puis dérangeait avec des questions».<sup>19</sup> En France, en revanche, les représentants diplomatiques yougoslaves ont travaillé dans des conditions d'isolement politique presque complet. Les rapports politiques des représentants yougoslaves avant 1949 se résumaient à des grèves en France, à des congrès de travailleurs des ports et de marins, à des syndicats, à des « larges masses populaires », à diverses conférences de travailleurs dans des «salles louées», à des entretiens avec étudiants et divers membres du Parti communiste français.<sup>20</sup> De tels rapports mettent en évidence le manque de contact et l'incapacité des diplomates yougoslaves de parler aux hauts responsables du gouvernement français. L'engagement de la Yougoslavie à atteindre ses objectifs de politique étrangère principalement en agissant au sein des «larges masses populaires» était directement lié

<sup>17</sup> Miljan Milkić, *Tršćanska kriza u vojno-političkim odnosima Jugoslavije sa velikim silama 1943-1947*, INIS, Beograd, 2012, 126.

<sup>18</sup> AMAE, f. 36, 1949, dossier 13a, n° 423588.

<sup>19</sup> AMAE, f. 36, 1949, dossier 13a, n° 423584.

<sup>20</sup> AMAE, f. 47, 1948, dossiers 6, 7, 8, 9 et 10.

aux tentatives de diffusion de propagande par la promotion de la culture yougoslave.<sup>21</sup> Cette pratique était conforme à la politique nationale établie et était typique de la propagande culturelle yougoslave dans tous les pays d'Europe occidentale.<sup>22</sup>

Les relations avec la France ont commencé à s'améliorer beaucoup plus lentement que celles avec les autres pays d'Europe occidentale. Jean-Jacques Servin, attaché de politique étrangère au journal *Le Monde*, a déclaré lors d'une conversation avec Dragomir Petrović, secrétaire de l'ambassade à Paris le 1er mars 1949 à l'occasion de l'approche de la Yougoslavie auprès des États d'Europe de l'Ouest que «l'Occident pense qu'il réussira à séparer la Yougoslavie de l'Union soviétique», tandis que Servin pensait personnellement qu'il ne s'agissait que d'illusions.<sup>23</sup> L'ambassadeur de Yougoslavie à Paris, Srđa Prica, dans son rapport du 3 février 1954, écrivait qu'une telle situation relevait de la politique française hésitante, qui louvoyait entre la loyauté envers la politique américaine et les efforts visant à affirmer la France en tant que première puissance européenne.<sup>24</sup> Étant donné que, dans sa politique étrangère vis-à-vis de la Yougoslavie, le gouvernement français n'a pas dépassé le concept des États-Unis et de la Grande-Bretagne, le changement d'attitude de la politique française à l'égard de la Yougoslavie s'est manifesté à partir de 1951.<sup>25</sup> Un tel changement dans l'attitude française a été influencé par la décision politique des gouvernements américain et britannique de commencer à aider la Yougoslavie sur les plans politique, économique et militaire. Pour les relations politiques et économiques entre la Yougoslavie et la France, la signature de l'Accord sur l'établissement d'une ligne aérienne entre Belgrade et Paris, signé le 15 janvier 1952 à Paris,

<sup>21</sup> AMAE, f. 51, 1948, dossier 12.

<sup>22</sup> Miljan Milkić, "Diplomacy through the Culture: Yugoslav Cultural Influence in Italy 1947-1954", in: *Serbian-Italian Relations: History and Modern Times* (Srđan Rudić, Antonello Biagini, Eds.), Institute of History Belgrade, Sapienza University of Rome, Belgrade-Roma 2015, 243-259.

<sup>23</sup> AMAE, f. 36, 1949, dossier 14, n° 44780.

<sup>24</sup> AMAE, f. 22, 1954, dossier 2, n° 41814.

<sup>25</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 44227.

a été importante.<sup>26</sup> Un groupe de neuf parlementaires français s'est rendu en Yougoslavie du 18 au 30 septembre 1952.<sup>27</sup> L'échec de la planification de la visite de Georges Bidault en Yougoslavie au cours du premier semestre de 1953 et l'examen de la possibilité d'une visite de Josip Broz en France témoignent néanmoins de l'amélioration des relations politiques.<sup>28</sup>

La coopération économique a essentiellement suivi le développement des relations politiques. Après la Seconde Guerre mondiale, la France a subordonné l'établissement de relations économiques avec la Yougoslavie à la réglementation des anciennes dettes publiques et des avoirs nationalisés. La Yougoslavie et la France ont conclu le premier accord commercial le 12 juin 1946 et la durée jusqu'au 31 décembre 1946.<sup>29</sup> Depuis 1946, à l'exception de 1950, année de sécheresse pour la Yougoslavie, les échanges entre la Yougoslavie et la France ont augmenté régulièrement.<sup>30</sup> En avril 1951, outre l'accord commercial plus étendu, d'autres accords ont été conclus pour régler les problèmes financiers litigieux. À partir de juin 1951, les livraisons françaises ont commencé sur la base d'une assistance économique gratuite en matières premières et biens de consommation. Les exportations yougoslaves vers la France étaient basées sur des produits agricoles.

## II. ASSISTANCE MILITAIRE FRANÇAISE ET COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE

À la suite d'une demande d'assistance économique du gouvernement yougoslave émanant des gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni, une conférence se réunit à Londres en avril 1951, à laquelle assista la France qui la rejoignit de sa propre initiative.<sup>31</sup> La Conférence de Londres a conclu que la Yougoslavie

<sup>26</sup> AMAE, f. 23, 1954, dossier 7, n° 18020.

<sup>27</sup> AMAE, f. 26, 1952, dossier 5, n° 413575.

<sup>28</sup> AMAE, f. 28, 1953, dossier 3, n° 410857.

<sup>29</sup> AMAE, f. 34, 1949, dossier 18, n° 418503.

<sup>30</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 42892.

<sup>31</sup> Dragan Bogetić, *Jugoslavija i Zapad 1952-1955, Jugoslovensko približavanje NATO-u*, Službeni list SRJ, Beograd, 2000, 15.

devait bénéficier d'une assistance économique pour 1951-1952 au montant de 120 millions de dollars. La France a contribué à hauteur de 12%, soit 14,4 millions de dollars. La part des États-Unis était de 65% et celle du Royaume-Uni de 23%. Sur la base des conclusions de la Conférence de Londres, un échange des *aide-mémoires* entre le gouvernement yougoslave et les trois gouvernements a eu lieu à Bled en juillet 1951. Ils ont servi de base à la fourniture d'une assistance économique à la Yougoslavie.<sup>32</sup> Sur la base de ces conclusions, les trois gouvernements ont accordé à la Yougoslavie les montants susmentionnés à trois reprises, à savoir les 27 août 1951, 5 janvier 1952 et 29 février 1952. La passation des marchés en vertu de cet accord a été partiellement réalisée en 1953.<sup>33</sup> L'assistance économique des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France avait pour objectif d'éliminer les difficultés économiques et de renforcer les capacités de défense de la Yougoslavie.

L'attaché militaire yougoslave à Paris, Zvonko Grahek, a été officiellement informé le 28 juin 1951 que le gouvernement français avait décidé d'envoyer à la Yougoslavie une assistance gratuite d'un montant de 5 milliards 600 millions de francs suisses de matériel militaire.<sup>34</sup> Le matériel consistait exclusivement en armes de trophée allemandes. La partie française a cherché à résoudre le problème du transport de matériel car il était prévu de le rendre disponible à Marseille ou à la frontière française. Le 10 octobre 1951, les Français ont annoncé la décision finale concernant le matériel militaire promis à la Yougoslavie: 3 000 mitrailleuses MG42, 2 000 fusils d'assaut, 6,5 millions de balles, 76 obusiers 105 et 70 000 grenades, 13 obusiers 150 et 15 000 grenades, 10 000 grenades 50 PAK, 80 canons 20 Flak et 500 000 balles.<sup>35</sup> Ils ont promis que les armes seraient réparées à leurs frais, tandis que les frais d'emballage et d'expédition seraient à la charge de la partie yougoslave. La coopération militaire avec la France a considérablement progressé lorsque, à partir de 1951, le gouvernement français a autorisé

---

<sup>32</sup> AMAE, f. 26, 1952, dossier 10.

<sup>33</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 44227.

<sup>34</sup> Archives militaires (AM), ÉM – 10, boîte 373, f. 1, n° 336.

<sup>35</sup> AM, ÉM – 10, boîte 373, f. 1, n° 631.

l'attaché militaire yougoslave, ainsi que tous les attachés des pays occidentaux, à se rendre dans des établissements militaires.<sup>36</sup>

Les États-Unis et le Royaume-Uni ont pris des initiatives dans le cadre de négociations militaires avec la Yougoslavie. Le 7 août 1951, une conférence technique sur les questions d'assistance militaire a été ouverte à Washington, à laquelle ont assisté des généraux américains et yougoslaves.<sup>37</sup> La conférence a également discuté des variantes possibles de défense contre l'agression soviétique contre la Yougoslavie.<sup>38</sup> Les États-Unis ont indiqué que la Yougoslavie devait adhérer au pacte de l'OTAN ou à un pacte de la Méditerranée. En août 1951, une autre délégation yougoslave a eu des entretiens similaires au Royaume-Uni.<sup>39</sup>

En plus de fournir une assistance militaire en 1951, des experts militaires américains ont envisagé la possibilité que des pays de l'Europe du Sud-Est rejoignent l'OTAN ou forment le pacte pour la Méditerranée. Certains experts militaires américains ont estimé que le front sud-est de l'Europe devrait comprendre les troupes de l'OTAN en Autriche et à Trieste, l'Italie, la Yougoslavie, la Grèce, la Turquie et l'Iran.<sup>40</sup> Conformément à cette politique de l'OTAN, le Premier ministre grec Sophoklís Venizélos et le ministre turc des Affaires étrangères, Fuad Köprülü, ont proposé début février 1952 la formation d'un pacte régional incluant la Turquie, la Grèce, l'Italie et la Yougoslavie.<sup>41</sup> L'Italie a été exclue du pacte balkanique à cause du soutien de la Grèce à la Yougoslavie à Trieste, ainsi que du désaccord entre les représentants turcs et italiens à la conférence de l'OTAN à Lisbonne du 20 au 25 février 1952. Les bases d'une future alliance militaire ont été posées lors d'une visite de la délégation parlementaire grecque en Yougoslavie du 4 au 14 juillet

<sup>36</sup> AMAE, f. 22, 1954, dossier 2, n° 41814.

<sup>37</sup> Ivan Laković, *Zapadna vojna pomoć Jugoslaviji 1951-1958*, Istorijski institut Crne Gore, Podgorica, 2006, 48, 49.

<sup>38</sup> AM, ÉM – 10, b. 373, f. 1, 3, télégramme n° 1.

<sup>39</sup> Dimitrijević Bojan, *Jugoslavija i NATO (1951-1957)*, NIC „Vojska“, Beograd, 2003, 22.

<sup>40</sup> AM, ÉM – 10, b. 373, f. 1, 3.

<sup>41</sup> AMAE, 1952, f. 88, n° 42065.

1952.<sup>42</sup> Avec l'accord des pays d'Europe occidentale et des États-Unis, après une préparation minutieuse, les ministres des Affaires étrangères de Grèce, de Turquie et de Yougoslavie ont signé le 28 février 1953 à Ankara un Accord d'amitié et de coopération entre la Grèce, la Turquie et la Yougoslavie.<sup>43</sup> En 1953, la France considérait positivement l'approche de la Yougoslavie, de la Grèce et de la Turquie, mais souhaitait en même temps soutenir l'adhésion de l'Italie à ces pays.<sup>44</sup> Le 10 mars 1953, Georges Bidault a déclaré à l'ambassadeur Prica qu'il était convaincu que l'accord conclu entre la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie constituait une contribution importante à la défense de la paix.<sup>45</sup>

L'ambassade de Yougoslavie à Paris en 1953 a eu divers problèmes dans ses travaux, principalement en ce qui concerne la position française sur Trieste, ainsi que pour l'achat d'une licence pour l'avion *Le Dassault MD-454 Mystère IV*.<sup>46</sup> L'initiative visant à améliorer les relations militaires s'appliquait presque exclusivement du côté yougoslave, tandis que du côté français, il existait une attitude passive, en particulier sur des questions pouvant revêtir un caractère politique.

La France était particulièrement intéressée par une place appropriée dans l'industrie de guerre et l'aviation militaire yougoslaves par la vente de licences et la fourniture d'une assistance technique, ainsi que par la livraison de machines et de matériels divers.<sup>47</sup> En 1953, le gouvernement français a suggéré à plusieurs reprises aux diplomates yougoslaves à Paris d'obtenir l'accord des États-Unis pour commander l'avion *Le Dassault MD-454 Mystère IV* dans

---

<sup>42</sup> Miljan Milkić, „Pregovori o političkoj i vojnoj saradnji FNRJ i Kraljevine Grčke do potpisivanja Ankarskog ugovora“, u zborniku: *Balkanski pakt 1953/1954* (priredio: Nemanja Milošević), Institut za strategijska istraživanja, Beograd, 2008, 111-129.

<sup>43</sup> Dragan Bogetić, *Jugoslavija i Zapad 1952-1955, Jugoslovensko približavanje NATO-u*, Službeni list SRJ, Beograd, 2000, 81, 82. Darko Bekić, *Jugoslavija u hladnom ratu (Odnosi s velikim silama 1948-1955)*, Globus, Zagreb, 1988, 497.

<sup>44</sup> AMAE, f.27, 1953, dossier 2, n° 44227.

<sup>45</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 28, n° 43468.

<sup>46</sup> AMAE, f. 22, 1954, dossier 2, n° 41814. *Le Dassault MD-454 Mystère IV* était un chasseur de jour français des années 1950.

<sup>47</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 42892.

le cadre du système de paiement offshore. Le 9 novembre 1953, l'ambassadeur Prica s'est entretenu avec le ministre français de la Défense, René Pleven, de l'accélération de l'aide à la construction du char yougoslave et de l'obtention d'une licence pour l'avion *Le Dassault MD454 Mystère IV*.<sup>48</sup> René Pleven a déclaré qu'il ne pouvait pas donner l'approbation du ministre des Affaires étrangères et qu'il organiserait une réunion commune quelques jours plus tard, après quoi une décision serait prise. Pleven était en faveur d'une solution positive et estimait que le Ministère français des Affaires étrangères n'y verrait pas d'inconvénient.<sup>49</sup> Cependant, ce sont précisément les relations politiques, c'est-à-dire les politiques suivies par le ministère des Affaires étrangères français, qui ont rendu impossible la participation de l'état-major français à la résolution du conflit de Trieste. Le ministère des Affaires étrangères a également empêché l'acquisition d'une licence pour l'avion *Le Dassault MD-454 Mystère IV*.<sup>50</sup> En 1953, le même ministère influença le choix d'un nouvel attaché militaire français en Yougoslavie.

La mise en œuvre de la Convention spéciale du 14 avril 1951, prévoyant le financement de livraisons de matériel militaire français à la Yougoslavie avec un prêt de cinq ans, n'était pas satisfaisante. En raison de la complexité du système de crédit français, les sociétés de transport françaises n'ont pas été en mesure d'exporter leurs commandes à temps, ce qui a retardé certaines livraisons de plus d'un an. Tout cela a abouti au fait que deux ans après la signature de la Convention, l'armée et la marine yougoslaves ont conclu des contrats importants pour un montant d'environ 3,5 milliards au lieu des cinq milliards estimés. En raison du retard dans les livraisons à cause des difficultés financières mentionnées ci-dessus, les délais de remboursement du prêt ont été pratiquement raccourcis de cinq à trois ans. Par conséquent, le gouvernement yougoslave a demandé au gouvernement français de différer de deux ans le paiement du prêt au titre de cette Convention. Cette demande yougoslave a rencontré la résistance des industriels français. Dans le cadre de

<sup>48</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 44227.

<sup>49</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 30, 415769.

<sup>50</sup> AMAE, f. 22, 1954, dossier 2, n° 41814.

la coopération économique de 1953, le gouvernement français a crédité des fournitures militaires pour les besoins de l'armée yougoslave et a approuvé un prêt d'un montant compris entre 1. 600. 000 et 1. 700. 000 francs avec un délai de livraison de deux ans et demi.<sup>51</sup> La condition de ce prêt était qu'Assurance Crédit d'État approuve le paiement d'une partie de l'obligation de prêt pour 12 mois et l'autre pour le prêt de 18 mois. Cependant, la banque a demandé à la Yougoslavie de payer les marchandises dans l'une des monnaies de l'Union européenne des paiements.

Les délégations militaires ont joué un rôle important dans l'évolution des relations militaires franco-yougoslaves. Le chef d'état-major de l'Armée de terre, le général Clément Blanc, s'est rendu en Yougoslavie et s'est entretenu avec Josip Broz à Brdo, près de Kranj, le 9 octobre 1952.<sup>52</sup> Le général Blanc était la plus grande figure politique française à avoir visité la Yougoslavie après la Seconde Guerre mondiale. Bien que l'ambassadeur Prica ait estimé que la visite du général Blanc n'apporte rien d'important aux relations franco-yougoslaves, le général Blanc était beaucoup plus ouvert à la coopération dans la période à venir et prêt à comprendre les vues de la Yougoslavie.<sup>53</sup> Lors d'un déjeuner organisé par les ambassadeurs Prica et Zvonko Grahek le 19 février 1953, le général Blanc a souligné à plusieurs reprises qu'il avait une vision très favorable du développement de la coopération militaire entre la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie.<sup>54</sup> Il a ajouté que lors de la dernière réunion de l'OTAN, le chef de l'état-major italien, Efisio Marras, avait insisté sur le fait que le pacte balkanique ne devrait pas être formé sans d'abord aborder le problème de Trieste. Blanc pensait que la question de Trieste devait être laissée de côté et que les questions importantes pour la défense devraient être abordées. Il a ajouté qu'il en avait discuté avec Bidault. Au cours de la période suivante, le général Blanc a soutenu la poursuite de

---

<sup>51</sup> AMAE, f. 22, 1954, dossier 2, n° 41814.

<sup>52</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 41814.

<sup>53</sup> AMAE, f. 22, 1954, dossier 2, n° 44227.

<sup>54</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 28, n° 42301.

la coopération militaire franco-yougoslave.<sup>55</sup> En novembre 1952, le vice-amiral Sala, (préfet maritime), se rendit en Yougoslavie avec des représentants de la marine française.<sup>56</sup> L'ambassadeur Prica a été informé que les délégations en visite en Yougoslavie avaient été empêchées pour des raisons politiques de publier leurs impressions sur la visite.<sup>57</sup>

Trois délégations militaires yougoslaves ont rendu visite à l'armée française en 1953.<sup>58</sup> Du 14 au 24 juin 1953, une délégation de la marine yougoslave accompagnée du vice-amiral Mata Jerković a rendu visite à la marine française. Le vice-amiral Jerković a honoré trois amiraux français à l'ambassade de Yougoslavie.<sup>59</sup> Du 20 juin au 6 juillet 1953, une délégation de l'état-major yougoslave dirigée par le lieutenant général Peko Dapčević, chef de l'état-major, s'est rendue en France.<sup>60</sup> Un déjeuner a été organisé à l'ambassade de Yougoslavie à Paris le 2 juillet 1953, en présence du général Peko Dapčević, du général Blanc, de l'amiral Nomay, du maréchal Alphonse Pierre Juin, commandant en chef du secteur Centre-Europe de l'Organisation atlantique Nord et de René Pleven.<sup>61</sup> La bonne humeur y régnait. Pleven voulait connaître l'opinion du général Dapčević sur l'armée française. Pleven a demandé au général Dapčević ce que la Yougoslavie voudrait de la France, si elle était prête à offrir un service. Les rapports sur ce déjeuner ne nous renseignent pas sur réponses de Dapčević.<sup>62</sup> L'ambassadeur Prica a indiqué que les Français étaient prêts à offrir une nouvelle aide, quelle que soit sa forme. Prica a longuement parlé de la situation politico-militaire en Europe avec Pleven. Un cocktail a été organisé chez le général Blanc le 4 juillet en l'honneur du général Dapčević, en présence de Georges Bidault et de Schuman. Dans son rapport, l'ambassadeur Prica a suggéré au ministère des

<sup>55</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 44227.

<sup>56</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 44227.

<sup>57</sup> AMAE, f. 22, 1943, dossier 2, n° 41814.

<sup>58</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 44227.

<sup>59</sup> AMAE, f. 28, 1953, dossier 3, n° 47624.

<sup>60</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 44227.

<sup>61</sup> AMAE, f. 28, 1953, dossier 3, n° 49018.

<sup>62</sup> AMAE, f. 28, 1953, dossier 3, n° 49018.

Affaires étrangères de donner à ces événements une importance légèrement plus grande en Yougoslavie.<sup>63</sup>

Les délégations militaires yougoslaves en France ont eu une réunion cordiale et ont eu la possibilité de visiter diverses installations militaires. À la suite de ces visites, les représentants de l'armée française étaient beaucoup plus ouverts à une coopération militaire plus poussée et ont commencé à soutenir davantage les revendications de la Yougoslavie. L'armée française a compris l'importance de la Yougoslavie pour la défense de l'Europe dans l'éventualité d'une attaque de l'Union soviétique. En conséquence, les Français étaient plus intéressés par la coopération militaire que par la coopération politique.

En février 1954, l'ambassadeur Prica suggéra à son ministère de poursuivre les travaux pour resserrer les liens militaires, estimant que cela affecterait indirectement l'amélioration des relations politiques générales.<sup>64</sup> Estimant que l'état-major français était favorable à un tel développement des relations, il a annoncé que l'ambassade à Paris continuerait à agir aux côtés des hauts responsables de la défense, afin de rapprocher les vues politiques de la France des intérêts communs des deux pays.<sup>65</sup>

À la fin de 1954 et au début de 1955, la Yougoslavie était économiquement et militairement liée aux pays occidentaux, dont elle continuait de recevoir une assistance économique et militaire importante.<sup>66</sup> La valeur du programme d'assistance militaire total pour 1954 est estimée à environ 257 875 000 dollars et représente le montant le plus élevé approuvé par le programme d'un an.<sup>67</sup> Cela montre le grand intérêt des pays occidentaux pour aider l'armée yougoslave et sa participation à la défense de l'Europe. Le gouvernement français prévoyait de continuer à fournir une assistance militaire à la Yougoslavie. Par l'intermédiaire du chargé

<sup>63</sup> AMAE, f. 28, 1953, dossier 3, n° 49018.

<sup>64</sup> AMAE, f. 22, 1954, dossier 2, n° 41814.

<sup>65</sup> AMAE, f. 22, 1954, dossier 2, n° 41814.

<sup>66</sup> Dragan Bogetić, *Nova strategija jugoslovenske spoljne politike 1956-1961*, Institut za savremenu istoriju, Beograd, 2006, 107.

<sup>67</sup> Ivan Laković, *Zapadna vojna pomoć Jugoslaviji 1951-1958*, Istorijski institut Crne Gore, Podgorica, 2006, 165.

d'affaires de l'ambassade de France à Belgrade, Burin de Rosiers, le 6 novembre 1954, le gouvernement yougoslave a été informé que le gouvernement français avait l'intention de participer à l'aide tripartite l'année suivante avec 1 300 000 francs.<sup>68</sup> Burin de Rosiers a cherché à savoir, lors de ses réunions les 15 novembre et 13 décembre 1954, si le gouvernement yougoslave avait des idées sur la prolongation des pourparlers militaires antérieurs à Washington.<sup>69</sup> Il a également été demandé à de Rosier d'indiquer si le gouvernement yougoslave acceptait que des représentants grecs et turcs, ainsi que peut-être des représentants italiens, assistent aux pourparlers militaires.<sup>70</sup> Son interlocuteur, Salko Fejić, a toutefois répondu diplomatiquement qu'il ne pouvait donner que «son opinion personnelle et que la situation n'était pas de nature à imposer une urgence sur cette question».

### III. ATTITUDE DE LA FRANCE ENVERS LA RESOLUTION DU CONFLIT DE TRIESTE

Les hommes politiques français craignaient le renforcement de l'Allemagne et son éventuelle alliance avec l'Italie, ce qui incitait le gouvernement français à aider l'Italie à se séparer de l'Allemagne. Les évaluations des diplomates yougoslaves indiquent sans équivoque qu'après la Seconde Guerre mondiale, la France a beaucoup plus travaillé que d'autres pays dans la réhabilitation de l'Italie et était également une sorte de représentant italien aux forums internationaux.<sup>71</sup> Le soutien politique et économique apporté par le gouvernement français à l'Italie est particulièrement important dans le cadre du processus de résolution du conflit de Trieste. C'est le ministre français des Affaires étrangères, Georges Bidault, qui a publié la Déclaration de Trieste lors d'un discours prononcé le 20 mars 1948 à Turin, où il séjournait pour conclure

---

<sup>68</sup> AMAE, f. 23, 1954, dossier 6, n° 414803.

<sup>69</sup> AMAE, f. 23, 1954, dossier 6, n°414944.

<sup>70</sup> AMAE, f. 23, 1954, dossier 6, n° 416350.

<sup>71</sup> AMAE, f. 26, 1952, dossier 1, mémoire „Quelques questions de politique étrangère et intérieure et de relations franco-yougoslaves“.

l'accord d'union douanière franco-italienne.<sup>72</sup> Lors de la conférence franco-italienne à Santa Margherita, près de Rapallo, du 12 au 14 février 1951, le Premier ministre italien Alcide de Gasperi a appelé le gouvernement français à contribuer à la mise en œuvre de la Déclaration tripartite.<sup>73</sup> Le ministre italien des Affaires étrangères, Carlo Sforza, a également exigé que le rapport officiel mentionne le fait que la France estime que la déclaration de Trieste est toujours valable. Le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, a déclaré à de Gasperi et Sforza qu'une solution au conflit de Trieste devrait être une décision commune des alliés.

Baudet a indiqué à son ministère à Paris que le gouvernement yougoslave était insatisfait de la position de la France dans le différend entre la Yougoslavie et l'Italie au cours du premier semestre de 1952 et il a demandé que des mesures soient prises pour éliminer cette impression négative.<sup>74</sup> Le gouvernement français est spécifiquement engagé dans la question de Trieste depuis septembre 1953 et a pris une part active au processus décisionnel du 8 octobre 1954.<sup>75</sup> Le ministère français des Affaires étrangères a cherché à justifier, dans ses contacts avec les représentants de la Yougoslavie, les menaces politiques et militaires italiennes contre la Yougoslavie.<sup>76</sup> Lors de contacts avec l'ambassade de France à Belgrade en 1953, plus de 20 contacts avaient trait exclusivement ou principalement à Trieste.<sup>77</sup> Parallèlement, l'ambassadeur Prica a eu une série de réunions concernant Trieste avec le Premier ministre Georges Bidault et de hauts responsables du ministère français des Affaires étrangères. À la mi-décembre 1953, Baudet dit ouvertement à l'ambassadeur Prica que la France tenait l'Italie de côté.<sup>78</sup>

L'entretien de l'ambassadeur de France, Philippe Baudet, avec le vice-ministre des Affaires étrangères, Aleš Bebler, le 22 décembre

<sup>72</sup> Janko Jeri, *Tržaško vprašanje po Drugi svetovni vojni, (tri faze diplomatskega boja)*, Cankarjeva založba, Ljubljana, 1961, 207.

<sup>73</sup> Archives de Yougoslavie, 836 (Cabinet du Maréchal de Yougoslavie), I-3-b/344.

<sup>74</sup> AMAE, f. 25, 1952, dossier 20, n° 414557.

<sup>75</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 44227.

<sup>76</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 4427.

<sup>77</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 44227.

<sup>78</sup> AMAE, f. 27, 1953, dossier 2, n° 44227.

1953, a marqué un tournant dans la résolution du problème du statut du Territoire Libre de Trieste.<sup>79</sup> L'ambassadeur Baudet a informé Bebler de la position des gouvernements américain, britannique et français selon laquelle le conflit de Trieste serait résolu par des négociations directes entre les représentants de la Yougoslavie et de l'Italie. En janvier 1954, l'ambassadeur des États-Unis, James W. Riddelberger, et le chargé d'affaires britannique, John Shattock, s'accordèrent avec le ministre yougoslave des Affaires étrangères, Koča Popović, pour que la question de Trieste soit résolue par des négociations secrètes.<sup>80</sup> Les négociations entre le représentant de la Yougoslavie, Vladimir Velebit, le représentant des États-Unis, Llewellyn E. Thomson, et le représentant de la Grande-Bretagne, Geoffrey W. Harrison, ont débuté à Londres le 2 février 1954.<sup>81</sup> La méthodologie de ces entretiens reposait sur la conclusion d'un accord que les Américains et les Britanniques présenteraient plus tard aux Italiens pour obtenir leur consentement.

Le 5 octobre 1954, l'ambassadeur de France, Baudet, félicite le vice-ministre des Affaires étrangères, Aleš Bebler, pour l'accord conclu sur Trieste, et annonce que la France s'associera aux déclarations des États-Unis et du Royaume-Uni pour ne pas soutenir de nouvelles dérogations territoriales entre la Yougoslavie et l'Italie.<sup>82</sup>

Une amélioration significative des relations entre la Yougoslavie et la France intervient après la formation d'un gouvernement présidé par Pierre Mendès France en juin 1954.<sup>83</sup> Cette amélioration des relations devait coïncider avec les progrès accomplis dans la résolution du conflit de Trieste, éliminant ainsi une source importante d'instabilité politique et sécuritaire en Europe. Les politiciens français ont commencé affirmativement à parler de coopération

---

<sup>79</sup> Dragan Bogetić, *Jugoslavija i Zapad 1952-1955. Jugoslovensko približavanje NATO-u*, Službeni list SRJ, Beograd, 2000, 76.

<sup>80</sup> *Ibid*, 125.

<sup>81</sup> Janko Jeri, *Tržaško vprašanje po Drugi svetovni vojni, (tri faze diplomatskega boja)*, Cankarjeva založba, Ljubljana, 1961, 283. John C. Campbell (Ed.), *Successful Negotiation: Trieste 1954. An Appraisal by the Five Participants*, Princeton University Press, Princeton, 1976.

<sup>82</sup> AMAE, f. 23, 1954, dossier 6, n° 413410.

<sup>83</sup> AMAE, f. 23, 1954, dossier 7, n° 18021.

avec la Yougoslavie et la presse française a écrit favorablement sur Trieste, sur le pacte balkanique et le rôle de la Yougoslavie dans la construction européenne.<sup>84</sup> L'ambassadeur Prica a été officiellement informé par le ministère français des Affaires étrangères que l'ambassadeur de France à Belgrade avait reçu pour instruction de travailler à un rapprochement accru entre la Yougoslavie et la France.<sup>85</sup> Au début du mois d'août 1954, Pierre Mendès France donna une interview au quotidien de Belgrade, *Politika*, soulignant la nécessité de développer davantage les relations amicales dans les domaines économique, culturel et politique. Le 25 octobre 1954, une réunion du Premier ministre yougoslave Edvard Kardelj et de Pierre Mendès France eut lieu à Paris. Elle soulignait la proximité de nombreuses questions politiques, ainsi que la nécessité de procéder à des consultations politiques. Lors d'une visite aux États-Unis du 17 au 20 novembre 1954, Mendès France a déclaré que la coopération de la France avec la Yougoslavie était dans l'intérêt général et que les autorités françaises envisageaient d'inviter Josip Broz à se rendre en France.<sup>86</sup> Lors d'un dîner organisé le 27 octobre 1954 par Josip Broz en l'honneur de l'ambassadeur français sortant, Philippe Baudet, Aleš Bebler a déclaré que le bonheur pour l'Europe était une situation appartenant au passé, dans laquelle la présence de la France n'était pas remarquée.<sup>87</sup> Après quelques verres de vin, Baudet fut très bavard, jurant que l'ancien ministre Georges Bidault était un buveur réactionnaire qui ne faisait rien et il loua Pierre Mendès France, qui travaillait jour et nuit. Le début de l'année suivante 1955 apporta une qualité nouvelle aux relations franco-yougoslaves. Le 21 janvier 1955, le gouvernement français invita Josip Broz à se rendre en France. Il y répondit favorablement le 3 février.<sup>88</sup>

---

<sup>84</sup> AMAE, f. 23, 1954, dossier 6, n° 413709.

<sup>85</sup> AMAE, f. 23, 1954, dossier 2, n° 49102.

<sup>86</sup> United States Department of State, (William Z. Slany, Ed.), *Foreign relations of the United States, 1952-1954. Eastern Europe; Soviet Union; Eastern Mediterranean*, Volume VIII, U.S. Government Printing Office, Washington, 1988, 1425.

<sup>87</sup> AMAE, f. 23, 1954, dossier 6, n° 414181.

<sup>88</sup> AMAE, f. 23, 1954, dossier 7, n° 18021.

## CONCLUSION

Le développement des relations bilatérales entre la Yougoslavie et la France de 1945 à 1954 correspond pleinement aux progrès accomplis dans la résolution du conflit de Trieste. Dans des conditions militaro-politiques extrêmement complexes, la coopération bilatérale dépendait des relations multilatérales. La politique étrangère de la France était pleinement conforme aux politiques américaine et britannique. En outre, la France avait intérêt à aider l'Italie sur les plans politique et économique. Toutes ces circonstances dans lesquelles la politique étrangère française fonctionnait n'étaient pas favorables au gouvernement yougoslave, qui avait des prétentions territoriales sur le territoire que l'Italie considérait comme le sien. La méfiance des pays occidentaux envers la Yougoslavie en tant que pays communiste constituait un problème supplémentaire. Le conflit entre la Yougoslavie et l'Union soviétique en juin 1948 contraignit le gouvernement yougoslave à orienter sa politique étrangère dans le sens d'une coopération avec les pays d'Europe occidentale et les États-Unis. La Yougoslavie avait un intérêt politique et économique à coopérer avec la France et à apporter une solution favorable au problème de Trieste par le biais de la France. La méfiance originelle de l'Occident à l'égard de la Yougoslavie a vite disparu lorsque la Yougoslavie a commencé à recevoir une assistance militaire et à participer à l'élaboration de plans de défense. En prenant soin de ses intérêts, le gouvernement français a rejoint les gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni et a commencé à allouer des ressources financières et matérielles importantes à l'assistance militaire en Yougoslavie. Bien que la coopération bilatérale avec la Yougoslavie ait considérablement progressé depuis 1951, les questions importantes de la politique étrangère yougoslave ont été peu soutenues. Le gouvernement français a continué à soutenir les revendications territoriales italiennes dans la résolution du conflit de Trieste. En outre, le gouvernement français a soutenu l'entrée de l'Italie dans le pacte balkanique. Un changement significatif dans l'attitude de la France à l'égard de la Yougoslavie est intervenu après les progrès accomplis dans la

résolution du conflit de Trieste. Cette évolution a coïncidé avec la formation du gouvernement Mendès France, qui était déterminé à développer de bonnes relations avec la Yougoslavie. La signature de l'accord sur la solution du conflit de Trieste le 5 octobre 1954 a marqué le début de la pleine coopération de la Yougoslavie avec la France et les autres pays occidentaux.

## Bibliographie

- Archives du Ministère des Affaires étrangères, Archives politiques  
Archives de Yougoslavie, 836 (Cabinet du Maréchal de Yougoslavie).  
Archives militaires, ÉM-10.
- Bogetić Dragan, *Jugoslavija i Zapad 1952-1955, Jugoslovensko približavanje NATO-u*, Službeni list SRJ, Beograd, 2000.
- Bekić Darko, *Jugoslavija u hladnom ratu (Odnosi s velikim silama 1948-1955)*, Globus, Zagreb, 1988.
- Laković Ivan, *Zapadna vojna pomoć Jugoslaviji 1951-1958*, Istorijski institut Crne Gore, Podgorica, 2006.
- Duroselle Jean-Baptiste, *Le conflit de Trieste 1943-1954*, Editions de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1966.
- Milkić Miljan, *Tršćanska kriza u vojno-političkim odnosima Jugoslavije sa velikim silama 1943-1947*, INIS, Beograd, 2012.
- Milkić Miljan, "Yugoslavia and Italy, 1945-1947: Yugoslav Policies and Strategies in the Trieste Crisis", in: *Italy's Balkan Strategies (19<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> Century)* (Edited by Vojislav G. Pavlović), Institute for Balkan Studies of the Serbian Academy of Sciences and Arts, Belgrade 2014, 267-279.
- Milkić Miljan, "Pregovori o političkoj i vojnoj saradnji FNRJ i Kraljevine Grčke do potpisivanja Ankarskog ugovora", u zborniku: *Balkanski pakt 1953/1954* (priredio: Nemanja Milošević), Institut za strategijska istraživanja, Beograd, 2008, 111-129.

## Summary

### **MILITARY-POLITICAL RELATIONS BETWEEN YUGOSLAVIA AND FRANCE IN THE CONTEXT OF THE TRIESTE CRISIS (1945-1954)**

Between May 1, 1945 and October 5, 1954, one of the main features of Yugoslav foreign policy was the resolution of the Trieste crisis. The Trieste crisis represented a special period that marked the military-political, economic and cultural relations between Yugoslavia and Western European countries and the United States. Until 1950, official communication between the French and Yugoslav state representatives was full of mutual distrust. Relations between France and Yugoslavia began to improve much more slowly than Yugoslavia's relations with other Western European countries. Economic cooperation has followed in its main lines the development of political relations. From June 1951, began French deliveries of economic aid in raw materials and consumer goods. Although the initiative on military cooperation with Yugoslavia was taken by the United States and the United Kingdom, France also provided military assistance to Yugoslavia. Of great importance in the development of Yugoslav-French military relations were military delegations. The Yugoslav government considered French policy to be hesitant and torn between loyalty to US policy and, on the other hand, an effort to affirm France as a leading European power. On the issue of resolving the Trieste crisis, the French government supported the Italian demands. The assessments of Yugoslav diplomats indicate that after the Second World War, France worked much more than other countries in the rehabilitation of Italy and was also a sort of Italian representative in international relations. Political relations between Yugoslavia and France began to improve during 1954 when it was certain that the Trieste crisis would be resolved. The signing of the agreement on the solution of the Trieste crisis on October 5, 1954 marked the

beginning of full cooperation of Yugoslavia with France and other Western countries.

**Key words:** France, Yugoslavia, conflict of Trieste, political relations, military assistance, Balkan pact.

---

**САЖЕТАК****ВОЈНО-ПОЛИТИЧКИ ОДНОСИ ЈУГОСЛАВИЈЕ И ФРАНЦУСКЕ У КОНТЕКСТУ РЕШАВАЊА ТРШЋАНСКЕ КРИЗЕ (1945-1954)**

У периоду од маја 1945. до октобра 1954. једна од главних карактеристика југословенске спољне политике била је решавање Тршћанске кризе. Иако је избила због граничног спора између Југославије и Италије, ова криза, која у својој основи представља прву кризу Хладног рата, у великој мери је утицала на војнополитичке односе између Великих сила. Период од завршетка Другог светског рата па све до потписивања споразума којим је решена Тршћанска криза, био је испуњен покушајима успостављања дијалога, али истовремено и избејањем мањих кризе које су биле на граници оружаних сукоба. Улогу Француске у овом периоду потребно је сагледавати у контексту њеног положаја као велике силе и чланице победничке коалиције из Другог светског рата. Својим спољнополитичким одлукама француска влада је значајно утицала на решавање Тршћанске кризе, као и на спољнополитички положај Југославије. Француска влада је своју политику према Југославији усклађивала са политиком Велике Британије и Сједињених Америчких Држава. Француска политика и њен утицај на Југославију значајна је у вези са имплементацијом одредби Мировног уговора, затим, током процеса вођења преговора у вези са решавањем Тршћанске кризе, као и у вези са приближавањем Југославије НАТО пакту и преговорима о војној сарадњи и пријемом војне помоћи коју је Југославија добијала од западноевропских земаља и САД.

**Кључне речи:** Француска, Југославија, Тршћанска криза, политички односи, војна помоћ, Балкански пакт.